

CONDITIONS GÉNÉRALES GROUPES

1. Conclusion du contrat

Le contrat est conclu lorsque la réservation est confirmée par écrit par Sandeshoved BV, par courrier postal ou électronique au client.

2. Composition du prix du logement

(a) Le prix convenu comprend :

- le séjour
- Les repas décrits dans le devis .

b) Le prix convenu s'entend taxes et services compris et sera automatiquement révisé en fonction des décisions gouvernementales telles que l'augmentation de l'index, de la TVA ou d'autres taxes.

3. Augmentations de prix imprévues

Sandeshoved BV se réserve le droit d'appliquer une augmentation du prix convenu pour les repas et l'hébergement en cas d'augmentation imprévue des matières premières, de l'énergie, des coûts alimentaires ou des frais de personnel nécessaires. Cette augmentation peut être au maximum proportionnelle à l'indice de santé en vigueur à ce moment-là.

Sandeshoved BV en informera le groupe concerné par écrit au plus tard 15 jours avant le début du séjour.

4. Confirmation du séjour

Pour chaque réservation écrite et/ou orale, le client recevra une confirmation écrite, qui doit être signée et renvoyée après approbation.

signée.

La réservation est considérée comme définitive après réception de l'acompte, qui doit être payé dans les deux semaines suivant la réception de la confirmation.

5. Paiement du séjour

a) Après le séjour, la facture sera établie et vous sera envoyée.

Elle comprendra le séjour et les suppléments.

Tous les suppléments seront facturés.

La facture doit être payée au plus tard 15 jours après la date de facturation.

Les acomptes déjà versés seront déduits du montant total de la facture.

b) Sandeshoved BV se réserve le droit de refuser les réservations futures des clients qui ne respectent pas les délais de paiement fixés pour les factures.

6. Conditions de paiement

- a) En effectuant le paiement, le client accepte nos conditions générales dans leur intégralité.
- b) Les réclamations concernant le séjour et/ou la facturation ne seront prises en considération que si elles sont signalées sur place au responsable du groupe.
- c) Cet accord est régi par le droit belge.

Tout litige qui ne peut être résolu à l'amiable sera soumis aux tribunaux de Furnes.

7. Conditions d'annulation

a) Par l'acheteur

- Si l'acheteur résilie le contrat, il doit réparer le préjudice subi par Sandeshoved BV conformément aux modalités de résiliation prévues à l'article 7c.

b) Par Sandeshoved BV

Lorsque Sandeshoved BV annule la réservation pour cause de force majeure, c'est-à-dire en raison de circonstances anormales et/ou imprévisibles, indépendantes de la volonté de Sandeshoved BV et dont les conséquences n'ont pu être évitées malgré toutes les précautions prises, le client en sera informé dans les plus brefs délais et le client n'aura droit qu'au remboursement de tous les montants déjà payés.

c) Frais d'annulation avant et jusqu'au séjour :

- En cas d'annulation plus de 4 mois avant la date d'arrivée, aucun frais ne sera facturé.
- En cas d'annulation plus de 2 mois avant la date d'arrivée, 20 % de la valeur de la réservation seront à votre charge.
- En cas d'annulation plus d'un mois avant la date d'arrivée, 35 % de la valeur de la réservation seront à votre charge.
- En cas d'annulation plus de 7 jours avant l'arrivée, 85 % de la valeur de la réservation seront à votre charge.
- En cas d'annulation 7 jours ou moins avant la date d'arrivée, 100 % de la valeur de la réservation seront à votre charge.

En cas de non-présentation ou de départ anticipé, 100 % de la valeur de la réservation seront à votre charge*.

* La valeur de la réservation est la valeur du prix confirmé multipliée par le nombre de nuits réservées.

Le nombre de personne définitive sera communiqué au plus tard 7 jours avant la date d'arrivée.

9 . Accords sur les repas

a) Régimes médicaux : En ce qui concerne les allergies et les intolérances alimentaires, Sandeshoved BV s'engage toujours à servir une alternative.

Si cela s'avère nécessaire ou souhaité, cela se fera en concertation avec le responsable de groupe.

b) Livraison des repas et des produits.

- En cas de problèmes avec les fournisseurs ou les produits commandés, Sandeshoved BV se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des menus prédéterminés sans en informer le client auparavant.

(c) Horaires des repas :

Petit-déjeuner : de 8 heures à 10 heures.

Midi : 11 h 45 ou 13 h.

Soir : 18 heures ou 19 heures.

10. Aménagements autour des salles

a) Utilisation des chambres

- Les chambres sont disponibles à partir de 16h00 le jour de l'arrivée.

- Les chambres doivent être libérées avant 10 heures le jour du départ.

Les chambres doivent être laissées en ordre et en état de propreté. En cas de négligence extrême, des frais de nettoyage seront facturés.

- Tout dommage causé à la chambre sera facturé selon l'offre du réparateur.

b) Aménagement des chambres

- Toutes les chambres disposent d'une salle de bain avec douche, toilettes et lavabo.

- La répartition des chambres vous sera communiquée au plus tard une semaine avant votre arrivée.

11. Chambres

- Les chambres doivent être rendues dans leur état d'origine.

Les tables et les chaises doivent être remises à leur place d'origine.

12. Responsabilité

Sandeshoved BV n'est pas responsable des accidents subis par les clients à leur arrivée, pendant leur séjour et à leur départ.

Tout dommage et/ou manque causé par le groupe, ses membres ou ses visiteurs sera facturé au groupe concerné au prix d'achat neuf ou aux valeurs de réparation applicables.